



www.sage-authion.fr

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE DU BASSIN DE L'AUTHION

DÉLIBÉRATION

DÉLIBÉRATION N°2021-07 - AVIS DE LA CLE SUR LE PROJET DE SDAGE 2022-2027 ET SON PROGRAMME DE MESURE ET SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATIONS (PGRI)

**SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 09 JUIN 2021 A LA SALLE
DES FÊTES DE BOURGUEIL, PLACE MARCELLIN RENAULT, 37140 BOURGUEIL**



Date de la convocation à la Commission Locale de l'Eau : 1^{er} juin 2021

Nombre de membres en exercice : 53

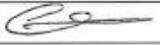
Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs : 2

Liste d'émargement pour le collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (8 membres présents et 2 pouvoirs) :

1er collège 29 membres	Nom & Prénom des membres 2019	EMARGEMENT = 8	POUVOIR = 2
Conseil Départemental Indre et Loire	CHAIGNEAU Martine		
Conseil Départemental Maine-et-Loire	BERTIN Guy		
Conseil Régional du Centre Val de Loire	TÉRY-VERBE Alix		
Conseil Régional des Pays de la Loire	TOURON Eric	Excusé	Donne pouvoir à M. CANTIN Jeannick
Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée	MARTIN Marie-Pierre	Excusée	
Etablissement Public Loire	PODEVINEAU Jean-Luc		
PNR Loire Anjou Touraine	PASSET Jackie		
SMBAA (Président)	PEGE Patrice	Excusé	Donne pouvoir à M. FALLOURD
SMBAA (VP Authion)	PRONO Jean-Charles		
SMBAA (VP Touraine)	BARANGER Benoit		
SMBAA (VP Lathan)	RUHAULT Christian		
SMBAA (VP Couasnon)	FALLOURD Jean-Jacques		A le pouvoir de M. PEGE
Angers Loire Métropole	PAVILLON Jean-Paul		
Angers Loire Métropole	BOUSSION Sebastien		
Angers Loire Métropole	HEULIN Paul		
Angers Loire Métropole	MEIGMAN Pierre-Noël		
Saumur Val de Loire	DEMION Pierre-Yves		
Saumur Val de Loire	DEVAUX Isabelle		
Saumur Val de Loire	HARRAULT Jérôme		
Saumur Val de Loire	CANTIN Jeannick		A le pouvoir de M. TOURON Eric
CC Baugeois Vallée	RABOUAN Franck		
CC Baugeois Vallée	LEBRETON Michel		
CC Baugeois Vallée	CHAMPION François	Excusé	
CC Baugeois Vallée	CHAUSSEPIED Jean-Claude		
CC Touraine Ouest Val de Loire	DUPONT Xavier		
CC Touraine Ouest Val de Loire	MELO Isabelle		
CC Touraine Ouest Val de Loire	GHANAY Hedia		
CC Anjou Loire Sarthe	BEAUDOIN Jean-Pierre	Excusé	
CC Chinon Vienne Loire	DAVID Pierre	Excusé	

Liste d'émargement pour le collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations (4 membres présents, 0 pouvoir) :

2ème collège 14 membres	Nom & Prénom des membres 2019	EMARGEMENT = 4	POUVOIR
Asso. ARCA	BRESSON Dominique		
CPIE Touraine	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie	Excusée	
Synd.Prop.Pr.49	de CHAULIAC Guy		
CCI Maine-et-Loire	FLAMAND Hubert		
Féd.Pêche I&L	GLATIGNY Benjamin (Daniel MARQUET)		
CCI Touraine	GUILLIEN Thierry		
Syndicat forestier de l'Anjou	DU BOULLAY Nicolas		
Chamb.Ag.PdL	LAIZE Denis		
CRDABaugeois	LAMBERT Jean-Denis		
Asso. Sauvegarde Anjou	LEPAGE Yves		
Asso. Irrigants BVA	BLOURDIER Antony		
Chamb.Ag.I&L	ROBIN JC		
Féd.Pêche M&L	MOREAU Alain		
Ligue Pr.Oiseaux	MORON Jean-Pierre		

Liste d'émargement pour le collège des services de l'Etat et de ses établissements publics (3 membres présents et 1 pouvoir) :

3ème collège 9 membres		3	1
Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne DREAL Centre	Représenté par M. Nicolas MEYER		
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire	Monsieur Pierre Ory Représenté par Mme Valérie GRENON		
Madame la Préfète d'Indre-et-Loire	Madame Marie LAJUS Représenté par M. Thierry JACQUIER (eau)	Excusé	Donne pouvoir à M. BONIOU Pascal
Monsieur le Directeur Agence de l'eau Loire Bretagne Délégation Anjou-Maine	Monssieur le Directeur général ou son représentant Représenté par M. Pascal BONIOU		A le pouvoir de M. JACQUIER Thierry
Monsieur le Directeur de la DREAL PAYS DE LA LOIRE	Représenté par M. François-Jacques CHENAIS		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire Service départemental de la police de l'eau	À l'attention de M. Marc ANDRE À l'attention de M. Johan DUPRET À l'attention de M. Julien DUGUE		
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire	Représenté par M. PIQUEMAL & M. BLANCHARD	Excusé	
Madame la Directrice Régionale Pays de la Loire OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE	Représenté par Madame Nathalie FRANQUET et son adjoint Aurélien VIAU Représenté par M. CHANTELOUP		
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Représenté par M. BEZET		

AVIS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PROJET DE SDAGE 2022-2027 ET SON PROGRAMME DE MESURE ET LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATIONS (PGRI)

EXAMEN DU PROJET

1. Présentation du projet

1.1 Généralités

1.1.1 Dossier reçu le	Consultation du 1 ^{er} mars 2021 au 1 ^{er} juillet 2021
1.1.2 Périmètre du dossier	Le bassin Loire Bretagne
1.1.3 Pétitionnaire du projet	La Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Région centre-Val-de-Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
1.1.4 Type	Saisie directe de la Commission pour avis sur le projet de SDAGE 2022-2027 et son programme de mesure et sur le projet de plan de gestion des risques inondations (PGRI) 2022-2027

1.2 Localisation

1.2.1 Projet dans le périmètre du SAGE et surface concernée	Le bassin Loire Bretagne : l'ensemble du bassin de l'Authion
1.2.2 Bassin versant / Masses d'eau et unités de gestion concernées	Le bassin Loire Bretagne : l'ensemble du bassin de l'Authion
1.2.3 Surfaces et/ou linéaires concernés	Le bassin Loire Bretagne : l'ensemble du bassin de l'Authion

1.3 Description du projet

Dans le cadre de la concertation sur le projet de SDAGE 2022-2027 et son programme de mesure, ainsi que sur le projet de plan de gestion des risques inondations (PGRI), les SAGEs du bassin Loire Bretagne ont été sollicités par le comité de bassin et la préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne pour émettre leur avis sur les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux, adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation.

L'avis est attendu sur les enjeux et les pistes d'action pour garantir la qualité de l'eau, partager la ressource dans un contexte de changement climatique, sécuriser l'eau potable, réduire les pollutions, préserver la santé et la biodiversité des milieux aquatiques. Tous les avis seront analysés et à partir de cette analyse, le comité de bassin apportera des modifications aux documents.

2 Avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion

Les différentes remarques de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion portant sur le projet de SDAGE 2022-2027 et son programme de mesures sont renseignées dans le tableau demandé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en annexe 1 de cette délibération. Tandis que les remarques portant sur le projet de Plan de Gestion des Risques Inondations sont disponibles en annexe 2.



www.sage-authion.fr

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE DU BASSIN DE L'AUTHION

AVIS DE LA CLE

LE PROJET DE SDAGE 2022-2027 ET SON PROGRAMME DE MESURE ET LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATIONS (PGRI)

- Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Vu l'article R.181-22 du Code de l'Environnement ;
- Vu l'arrêté interpréfectoral DIDD-BPEF-2017 n°349 bis du 22 décembre 2017 d'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Authion ;
- Considérant les dispositions inscrites au PAGD du SAGE du bassin de l'Authion ;
- Considérant l'avis technique formulé par la cellule d'animation du SAGE Authion ;

L'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion

Concernant le projet de SDAGE 2022-2027 et son programme de mesure, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion formule **un avis favorable** assorti d'un certain nombre de **recommandations** détaillées dans le tableau prévu à cet effet (annexe 1) et **d'une réserve : le classement des masses d'eau FRGR1005 et FRGR0452 en Objectif Moins Strict comme défini lors de la concertation en Février 2020.**

SENS DU VOTE

Les représentants de la DREAL et de l'AELB n'ont pas pris part au vote.

Nombre de membres en exercice :	53	Pour :	15
Nombre de membres présents :	15	Contre :	0

Nombre de pouvoirs	2	Abstention :	0
Nombre de votants :	13		

Après délibération, les membres de la CLE décident, avec deux non-participations et 15 votes pour, d'émettre un avis favorable au projet de SDAGE 2022-2027 et son programme de mesure. Cet avis est assorti d'un certain nombre de recommandations mentionnées dans le tableau en annexe 1 de cette délibération et **d'une réserve** citée ci-dessus.

Concernant le projet de plan de gestion des risques inondations, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion formule **un avis favorable** assorti d'un certain nombre de **recommandations** détaillées dans le tableau prévu à cet effet (annexe 2).

SENS DU VOTE

Les représentants de la DREAL et de l'AELB n'ont pas pris part au vote.

Nombre de membres en exercice :	53	Pour :	15
Nombre de membres présents :	15	Contre :	0
Nombre de pouvoirs	2	Abstention :	0
Nombre de votants :	13		

Après délibération, les membres de la CLE décident, avec deux non-participations et 15 votes pour, d'émettre un avis favorable au projet de plan de gestion des risque inondations. Cet avis est assorti d'un certain nombre de recommandations mentionnées dans le tableau en annexe 2.

Le Président de la CLE du SAGE Authion
Jeannick CANTIN



ANNEXE 1

L'AVIS DE LA CLE DU SAGE AUTHION SUR LE PROJET DE SDAGE 2022-2027 ET SON PROGRAMME DE MESURES.

ANNEXE 2

L'AVIS DE LA CLE DU SAGE AUTHION SUR LE PROJET DE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATIONS (PGRI)
